



Traité Zevahim

Michna 8 - Chapitre 8

דָם תְּמִימִים בְּדָם בְּעֵלֵי מוֹמִים,
יִשְׁפֹךְ לֶאֱמָה.
כֹּס בְּכוֹסוֹת,

רַבִּי אֶלִיעֶזֶר אוֹמֵר:
אִם קָרַב כֹּס אֶחָד,
יִקְרְבוּ כָל הַכֹּסוֹת;
וְחֻכְמִים אוֹמְרִים:
אִפְלוּ קָרְבוּ כָלָם חוּץ מֵאֶחָד מֵהֶן,
יִשְׁפֹךְ לֶאֱמָה:

Si le sang d'[un animal sans défaut a été mélangé]avec le sang d'[un animal impur, le mélange]sera versé dans la[cour du Temple. C'est la halakha selon laquelle le sang impur et le sang impur sont mélangés dans un même récipient. En revanche], si une coupe[de sang d'un animal sans défaut a été mélangée]avec des coupes[de sang impur et qu'on ne sait pas quel sang se trouve dans la coupe], Rabbi Eliezer dit : [Bien qu'il soit interdit de présenter tout le sang en raison de l'incertitude], si [un Kohen a déjà]sacrifié, [c'est-à-dire présenté], une coupe, [le sang de]toutes[les autres]coupes sera sacrifié, [car le sang présenté est présumé provenir de la coupe impure dans le mélange]. Et les Sages disent : Même[si le sang de]toutes[les coupes]a été sacrifié sauf une, [le sang restant]sera versé dans la[cour du Temple].



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions